



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
SOCIETE SUDDEN THEATRE - THEATRE DES
BELIERS PARISIENS POUR L'ORGANISATION
D'UN SPECTACLE LE 21 NOVEMBRE 2025**

**DÉCISION N° DM-25-363
EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Sudden Théâtre – Théâtre des Béliers parisiens, représentée par Madame Laurence Lutz dont le siège social est situé 14 bis, rue Sainte Isaure – 75 018 Paris – pour l'organisation du spectacle, « Confidences d'un illusionniste », à l'auditorium Jean-Pierre Miquel, le vendredi 21 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2025-2026.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Sudden Théâtre – Théâtre des Béliers parisiens, représentée par Madame Laurence Lutz dont le siège social est situé 14 bis, rue Sainte Isaure – 75 018 Paris – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Confidences d'un illusionniste », le vendredi 21 novembre 2025, à l'auditorium Jean-Pierre Miquel, dont le prix de cession est fixé à 6 268,18 € (six mille deux cent soixante-huit euros et dix-huit centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20251106-lmc1H13550H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/11/2025
Date de Publication : 06/11/2025